



## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL EXTRAORDINAIRE DU MARDI 23 JANVIER 2024

Date de la convocation : 16/01/2024  
Nombre de conseillers municipaux en exercice : 10  
Présents : 7  
Procurations : 1  
Exprimés : 8

L'an deux mille vingt-quatre et le 23 janvier à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil, sous la Présidence de Monsieur Alain BEZIAN, Maire.

*Présents* : BEZIAN Alain, FAXULA Luce, AMOROS Michel, POLIT Joël, GALETO Virginie, RASPAUD Clément, MARTIN Sylvie.

*Absent(e) excusé(e)* : BOULANGER Gaëlle, a donné procuration à Michel AMOROS

*Absent* : ANCEL Hilda, LAVIERS Estelle.

FAXULA Luce a été élue secrétaire de séance.

### ➤ **REVISION DU LOYER – APPARTEMENT 2 PLACE DE LA MAIRIE**

M. le Maire rappelle à l'assemblée que l'appartement situé 2 place de la Mairie et appartenant à la commune est loué depuis le 31 juillet 2018 avec effet au 1<sup>er</sup> août 2019.

Ce bail est d'un renouvellement tacite de 3 ans et expirera le 31 juillet 2024.

Il explique à l'assemblée que le montant du loyer n'a jamais augmenté depuis l'entrée des lieux des locataires, et qu'il est possible de réviser les loyers dans les délais respectifs avant chaque fin de bail.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'augmenter le loyer de l'appartement sis 2 place de la mairie.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à la majorité des membres présents et représentés, DÉCIDE d'augmenter le loyer de l'appartement située 2 place de la mairie de 20 euros et de fixer le loyer à 700 euros, AUTORISE le Maire à signer tout document afférent au nouveau bail.

L'ordre du jour étant clôt, la séance est levée à 19H45.